

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n° 106/7.5/19-12/14

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	26

Date de la convocation : 13-12-2019

Date de l'affichage : 13-12-2018

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le DIX NEUF DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, N. CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, C. BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents : A. MOLLUNA – G. BER – A. JACINTO

Absents ayant donné procuration :

S. ROUS à N. THEODOSE

M. NEPOTY a P. MAUMEJEAN

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

OBJET :

SUBVENTION AUX SINISTRES DE L'AUDE

- rapporteur : M. le Maire

Les violentes pluies qui se sont abattues sur le département de l'Aude dans la nuit du 14 octobre 2018 ont été d'une rare intensité.

La situation de détresse dans laquelle se sont trouvés les habitants et les communes touchées par ces terribles inondations justifie la mise en place d'un effort spécifique de solidarité à l'échelle de nos territoires.

Aussi il est proposé au conseil municipal :

- de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € aux sinistres de l'Aude, à effectuer auprès du Département de l'Aude dans le cadre de la « solidarité communes audoises 2018 » aux coordonnées bancaires suivantes : Paierie Départementale de l'Aude (Département de l'Aude)

Le conseil municipal est appelé à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean